



Université  
Michel de Montaigne  
Bordeaux 3

Secrétariat Général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2010 DELIBERATION RELATIVE A UNE ADMISSION EN NON-VALEUR

Le 18 juin 2010, le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

**⇒ Accorde l'admission en non-valeur de créances pour un montant total de 11 562 euros (titre 2815/2005) au motif de possibilités de poursuites limitées, (frais d'inscription de 94 étudiants du pôle universitaire de Djibouti).**

*Délibéré par le Conseil d'administration, à Pessac, le 18 juin 2010.*

Nombre de membres présents ou représentés	<b>27</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>27</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de votes pour	<b>27</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président,

Patrice BRUN.